

Des sculptures ont pu être détruites
ou déplacées lors d'événements
particuliers.

Il existe des exemples au musée
Camille Claudel ou dans la ville de
Nogent-sur-Seine. Pour autant, il ne
s'agit pas uniquement de monuments.

Et les sculptures n'ont pas été
censurées parce qu'elles se trouvaient
dans un lieu jugé inapproprié par
rapport au sujet de la sculpture, mais
pour de toutes autres raisons.

Sous le gouvernement de Vichy, des sculptures publiques en bronze ont été détruites. La raison n'était pas le sujet de la sculpture. Mais l'objectif était de récupérer le bronze, alliage d'étain et de cuivre. Ce métal pouvait alors servir pour l'industrie et l'armement.

Ces trois sculptures d'Alfred Boucher suivantes ont été fondues sous le gouvernement de Vichy :



©musée Camille Claudel,
Nogent-sur-Seine/Marco Illuminati

À la mort du docteur Ollier, deux statues monumentales en bronze du chirurgien orthopédique, ont été érigées, à partir d'un modèle commandé à Alfred Boucher. L'une des deux a été placée aux Vans, en Ardèche, qui était la ville natale du chirurgien, l'autre est érigée à Lyon, où le docteur Ollier avait été nommé chirurgien-major du grand Hôtel-Dieu. C'est cette dernière qui a été fondue en 1941.

Le musée Camille Claudel possède une version en plâtre de ce *Monument au docteur Louis Léopold Ollier*.



©musée Camille Claudel,
Nogent-sur-Seine/Marco Illuminati

Le musée Camille Claudel expose une réduction en bronze éditée par la maison Leblanc-Barbedienne de la sculpture *Au but*, daté de 1886. L'exemplaire implanté devant le Palais du Luxembourg a également été fondu sous le gouvernement de Vichy.



Le bronze *La piété filiale* offert par Alfred Boucher en 1883 à la Ville de Nogent-sur-Seine, a été fondu sous le gouvernement de Vichy. Le monument présenté dans le jardin, face au musée, est un exemplaire posthume réalisé en 2000 à la demande de la Ville de Nogent-sur-Seine.



L'œuvre d'Henri Allouard, *Héloïse ou loin du monde*, datée de 1894, réalisée en marbre gris et blanc, a quant à elle été déplacée. Exposée au musée Camille Claudel, c'est un dépôt du musée d'Orsay.

La sculpture était exposée dans les Vosges, devant un couvent. Dans les années 1980, elle est entrée dans les collections du musée d'Orsay pour la protéger avant d'être mise en dépôt au musée de Nogent-sur-Seine, en raison de la proximité géographique du Paraclet.

Mais qui est Héloïse ? Héloïse et Abélard ont formé un couple mythique au Moyen-Âge. Abélard était le professeur de philosophie et de théologie d'Héloïse. Le maître et l'élève ont vécu une histoire d'amour passionnelle que la famille d'Héloïse n'a pas acceptée. Ils ont été contraints de se séparer et Abélard a été émasculé.

À leur mort, ils ont été enterrés au Paraclet, une abbaye située à quelques kilomètres de Nogent-sur-Seine, qu'ils avaient fondé et dirigé.

Ce couple est devenu mythique et leurs dépouilles ont été déplacées au Père Lachaise au XIX^e siècle.

Les œuvres de Camille Claudel ont pu également être censurées ou détruites partiellement, même si cette destruction était plus le résultat de négligence ou d'oubli de la sculpture.



©musée Camille Claudel, Nogent-sur-Seine/Marco Illuminati

Sakountala, 1888 / 1993

Le plâtre est présenté au Salon des artistes français en 1888 et reçoit une médaille honorable. Quelques années plus tard Camille Claudel offre le plâtre au musée de Châteauroux où il est présenté brièvement avant d'être remis et conservé dans de mauvaises conditions. Il manque aujourd'hui des bras et un pied. À cette époque les plâtres ne sont pas considérés et conservés sans précaution Camille Claudel et l'œuvre tombent dans l'oubli. A partir de 1975, des initiatives sont menées pour sauver l'œuvre et un bronze de sauvegarde est réalisé en 1987 partir du plâtre original dégradé.



Photographie Lemery publiée dans *L'Art décoratif*, juillet 1913



Vue de la Salle 13, *Autour de la Valse*

La Valse, 1889-1893

Il y a eu plusieurs versions successives de *La Valse* : dans la première les deux danseurs étaient nus et le groupe a été jugé trop indécent pour une commande du ministère des Beaux-Arts.

Sur les conseils d'un inspecteur des Beaux-Arts, Camille Claudel ajoute un drapé qui entoure les deux danseurs. C'est la deuxième version, dont il existe un bronze unique qui se trouve actuellement dans une collection privée. Il s'agit davantage d'un déplacement et d'un détournement.

Une troisième version est ensuite proposée. Le drapé s'enroule autour des jambes de la danseuse. Il existe plusieurs éditions dans des matériaux et couleurs différents. Plusieurs versions sont exposées au musée.